

Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool : se libérer de l'alcool

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[90] (2002)**

Heft 1468

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool

Se libérer de l'alcool

Les problèmes d'alcool rencontrés par les femmes sont indissociablement liés aux discriminations sociales dont elles sont l'objet et aux rôles qui leur sont socialement assignés. Il en va de même de la co-dépendance, qui constitue un phénomène essentiellement féminin. Cette année, la Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool (14 novembre) a souhaité attirer l'attention du public sur ces problèmes qui restent encore largement tabous et encourager les institutions d'aide et de prévention à développer une sensibilité aux besoins des femmes concernées.

INSTITUT SUISSE DE PRÉVENTION DE L'ALCOOLISME
ET AUTRES TOXICOMANIES¹

Sur les 300 000 personnes alcooliques que compte la Suisse, près d'un tiers sont des femmes. Chez elles, les problèmes d'alcool apparaissent et évoluent souvent dans le contexte familial et domestique. Les attentes traditionnellement liées aux rôles sociaux, un parcours s'écartant de la norme, le cumul des tâches professionnelles et familiales ou la dépendance financière vis-à-vis du partenaire – qui s'installe souvent à la naissance du premier enfant – constituent autant de facteurs qui pèsent sur les femmes. Elles se sentent souvent seules responsables du bon fonctionnement de la famille et de la relation de couple. Lorsqu'un problème survient dans l'un ou l'autre de ces domaines, elles ont tendance à le considérer comme un échec personnel, ce qui peut susciter – surtout si elles ont une image négative d'elles-mêmes et une faible estime de soi – de forts sentiments de culpabilité et de honte.

L'alcool contre le stress

Dans ce contexte, la consommation d'alcool peut être un moyen de lutter contre ces sentiments négatifs et de les «oublier». Au début du processus qui mène à la dépendance, il arrive souvent que l'alcool permette aux femmes concernées de mieux s'acquiescer de leurs tâches ou de se détendre (dans l'immédiat) et de se sentir moins stressées. A plus long terme cependant, l'alcool ne fait qu'aggraver les problèmes préexistants. La personne touchée entre alors dans un cercle

vicieux où elle évite ou refoule les conflits; parallèlement, elle se met à boire davantage – en cachette généralement –, ce qui provoque des sentiments de honte et de culpabilité qu'elle combattrait en reprenant de l'alcool. A ces différents facteurs s'ajoutent souvent des expériences de violence. Il peut s'agir de violences subies dans l'enfance telles que mauvais traitements corporels ou abus sexuels, mais aussi de violences actuelles qui ont généralement lieu dans le cadre familial. A la longue, les problèmes d'alcool entraînent bien souvent la rupture des relations affectives ou le divorce et – pour de nombreuses mères – la perte du droit de garde.

Adapter l'aide à la réalité

Si le réseau d'offres professionnelles est très étoffé dans le domaine de l'alcoolisme en Suisse, les concepts sont encore largement axés sur les problèmes que rencontrent les hommes. Il importe par conséquent de mettre sur pied dans tous les domaines une offre qui tienne compte des spécificités féminines. Différentes organisations ont déjà développé une sensibilité particulière aux besoins des femmes et laissent par exemple la cliente choisir librement avec qui elle va parler de ses problèmes; souvent, elle préférera avoir une femme comme interlocutrice. Il reste toutefois encore bien du chemin à parcourir dans ce domaine: introduire des groupes de discussion réservés aux femmes, par exemple, aborder la question des discours dévalorisants, assurer une présence féminine suffisante dans l'équipe thérapeutique. Que la prise en charge se fasse de manière ambulatoire ou résidentielle, il faut pouvoir associer au traitement, si nécessaire, l'entourage de la femme touchée. A ce jour, il n'existe malheureusement guère de possibilités pour les mères qui désirent s'en sortir et qui aimeraient être accueillies avec leurs enfants.

La complexité des situations conflictuelles vécues par les femmes ne peut être appréhendée qu'en référence à la hiérarchie sociale établie entre les genres, qui prêterait les femmes. Sur le plan politique, il importe de mettre en place des structures susceptibles de répondre aux besoins particuliers des femmes: ouverture de crèches, revalorisation du travail à temps partiel, développement de postes à temps partiel pour les hommes, introduction de la journée continue dans les écoles et assurance maternité, par exemple.



LEILA

Prisonnière de l'alcoolisme de monsieur

La Journée de solidarité avec les personnes touchées par l'alcool se consacre également à un autre problème: celui de la co-dépendance. Le fait de vivre avec une personne alcoolico-dépendante conduit à la longue l'entourage à adopter un comportement qui peut être également considéré comme une dépendance. En Suisse, on estime que 450 000 à 900 000 personnes vivent avec un proche alcoolique. Les femmes sont les plus touchées: un homme quittera bien plus rapidement sa partenaire si elle connaît des problèmes d'alcool. Les femmes essaient souvent d'aider leur compagnon en compensant ce qu'il ne peut plus assumer, en remédiant à sa place aux problèmes et en prenant la responsabilité de la situation. Ce rôle d'«assistance» contribue souvent à maintenir l'addiction et accentue le fardeau qui pèse sur elle. Souvent, les femmes co-dépendantes ne se rendent pas compte de leur propre dépendance. Une attitude que la répartition traditionnelle des rôles ne fait que renforcer: aujourd'hui encore, on attend d'une femme qu'elle pense aux autres et qu'elle fasse preuve de sollicitude. Ainsi, la co-dépendance ne saurait être considérée comme un phénomène strictement individuel. •

¹ Infos: <http://www.sfa-ispa.ch>,
info@sfa-ispa.ch, tél. 021 321 29 11.